

FACE AUX NOUVELLES FRACTURES DES **SOLIDARITÉS**
MUTUALISATION(S) DES **LIENS**



LE LIEN SOCIAL ET SES MÉTAMORPHOSES

Martin
Vanier

GÉOGRAPHE À L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS
ET AU SEIN DU CABINET ACADIE, MARTIN VANIER A PUBLIÉ
RÉCEMMENT *LE TEMPS DES LIENS, ESSAI SUR L'ANTI-FRACTURE*
(L'AUBE)

LA FRANCE DES TERRITOIRES EST-ELLE LE CADRE ET L'EXPRESSION DE LA RÉINVENTION DE LA OU DES MUTUALISATIONS? POUR L'HEURE, LA CONVICTION S'EST IMPOSÉE QU'ELLE EST SURTOUT LE CADRE ET L'EXPRESSION DE NOUVELLES FRACTURES. MAIS EST-ELLE AUSSI CEUX DE LEUR ANTIDOTE? PAR « FRANCE DES TERRITOIRES », J'ENTENDS NON SEULEMENT L'ESPACE POLITIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES QUI PRODUISENT ET GÈRENT LES BIENS PUBLICS, MAIS AUSSI LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE EN QUÊTE DE RETERRITORIALISATION EN RÉACTION À UNE MONDIALISATION QUI LA VULNÉRABILISE. LA FRANCE DES TERRITOIRES, C'EST LA DÉCENTRALISATION PLUS LA SOCIÉTÉ DES MODES DE VIE DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ ET LEURS TRAJECTOIRES.

Cette double France-là est-elle un terrain de progrès de la mutualisation? Plutôt que de répondre ici par un abrupt oui ou non en un élan de foi ou un aveu de scepticisme, intéressons-nous à deux conditions auxquelles la mutualisation s'épanouit ou pourrait s'épanouir

dans les territoires, ceux de l'action publique comme ceux de la société.

Ces deux conditions tiennent à ce qu'est la mutualisation elle-même: (i) une mise en commun de moyens et de capacités qu'on décide de rendre accessibles

et de partager en se liant les uns aux autres; (ii) une réciprocité des intérêts ou des fonctions qui élimine dans ce partage les rapports de domination ou de sujétion. Pour que les territoires en tant que constructions sociales et politiques soient des vecteurs de mutualisation, il faut donc qu'ils soient à ces deux rendez-vous: se lier les uns aux autres, cultiver la réciprocité, qu'il s'agisse du territoire organisation politique ou du territoire vécu social. À ces deux conditions, on pourrait convenir que la fabrique territoriale est globalement aussi celle de la mutualisation.

On voit d'emblée que l'appréciation ne va pas être simple. Oui, les territoires sont ce par quoi nous nous lions les uns aux autres; mais ils sont en même temps ce par quoi nous nous distinguons les uns des autres, jusqu'à la séparation volontaire parfois. Oui, les territoires sont des cadres de transactions multiples qu'on peut estimer d'intérêt réciproque dans les complémentarités (de fonctions, d'activités, de ressources) qu'ils rassemblent; mais ils ne cessent jamais d'être investis par des stratégies individuelles ou collectives, sociétales ou politiques, d'appropriation, d'accaparement, de captation d'aménités et de rentes diverses, ou au contraire de report chez les autres d'indésirables ou d'externalités négatives. Tout sauf le fleuve tranquille de la paix territoriale.

Par conséquent, si l'on prend les deux conditions susdites (liens, réciprocité) comme des clauses fondatrices de la mutualisation, des conditions exclusives en somme (leur absence ou leur faiblesse prouvant la défaillance de la mutualisation), le rendez-vous n'est pas gagné. C'est d'ailleurs bien pourquoi il a été si facile idéologiquement et si rentable électoralement de faire basculer toutes les analyses du côté de la fracture, dont les territoires seraient à la fois la matrice et le produit. Le paradoxe étant alors que plus on dénonce les fractures territoriales, plus on investit la fabrique territoriale comme planche de salut rétractive voire sécessionniste, contre ces autres territoires causes de fracture: contre les métropoles dévorantes, contre la ville-centre insatiable quelle que soit sa taille, contre les plus gros que soi, contre plus dense que soi. La fracture est une dénonciation auto-réalisatrice. À force de ne plus regarder et comprendre ce qui nous relie dans et entre les territoires, et quelles réciprocités s'y construisent ainsi, il ne reste plus que la seule géographie des injustices.

Il faut donc se saisir des deux conditions en question comme des champs à travailler, des actifs à valoriser, et non des constats de présence ou d'absence. Il y a, partout dans les territoires et entre eux, des liens ou matière à des liens, des relations de réciprocité ou leur potentiel, et par conséquent de quoi (se) mutualiser. Mais ce « partout dans les territoires » est de toute évidence aussi celui des fractures, des inégalités, des injustices, de même que le monde des intérêts dominants ou spoliateurs est toujours entremêlé avec celui des

intérêts réciproques dans la bataille qui est la leur.

Dans les pas du sociologue belge Marcel Bolle de Bal, puis ceux d'Edgar Morin, je propose d'appeler « reliaance » ce champ des liens à travailler, cette activation de ce qui nous relie (à opposer à la fascination pour ce qui nous fragmente), en un mot cette politique dont la fabrique territoriale a sans doute manqué ces dernières décennies.

La reliaance est tout à la fois l'ensemble des liens de tous ordres qui tissent nos vies personnelles et collectives, quotidiennes ou épisodiques, l'ensemble des processus qui génèrent et recomposent ces liens en permanence, les défont et les refont, et l'ensemble des politiques qui se saisissent de tout cela pour en augmenter les bénéfices collectifs ou en réparer les défaillances. C'est un peu plus précis que le classique « lien social » et un peu moins incantatoire que le fameux « vivre ensemble », et invite à une exploration opératoire proposée par ailleurs, en géographe¹. La mutualisation en est une des formes volontaires, comme le sont aussi la coopérative, l'action publique interterritoriale, ou encore l'économie des biens communs territoriaux.

Alors : « la France des territoires est-elle le cadre et l'expression de la réinvention de la ou des mutualisations ? ». Oui, elle peut l'être. À condition d'une politique de reliaance qui invite les territoires (et nous invite à travers eux) à prendre acte de ce qui les ou nous dépasse, des relations qui les ou nous subliment, et somme toute de ce qui les ou nous désincarcère. Faute de quoi la France des territoires n'est plus vue que comme la mosaïque de nos fractures. La mutualisation peut en être un des antidotes. Il y a urgence.

1 Martin Vanier, *Le temps des liens, essai sur l'anti-fracture*, éditions de L'aube, 2024.